



**Rapport de gestion
Pour les trois mois terminés
le 31 mars 2024**

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation ("rapport de gestion") de Nio Métaux stratégiques Inc. ("Nio" ou la "Société") décrit, du point de vue de la direction de Nio, les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024 en comparaison avec la période de trois mois close le 31 mars 2023.

Ce rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances, les risques et les incertitudes revêtant une certaine importance, liés aux résultats d'exploitation. Les résultats d'exploitation devraient être lus conjointement avec les états financiers audités et les notes complémentaires qui s'y rattachent au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que états financiers non audités et les notes complémentaires qui s'y rattachent pour la période de trois mois terminés le 31 mars 2024. Tous les montants indiqués dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion inclut l'information disponible jusqu'à la date de publication.

Le 6 mai 2022, la Société a approuvé son changement de nom pour Nio Métaux stratégiques. Le changement n'a eu aucune incidence sur le symbole commercial, mais confirme l'intention de la Société de consacrer ses activités à la recherche de métaux et minéraux stratégiques essentiels à l'avancement de la vie moderne et de la sécurité nationale de manière bénéfique pour l'environnement, la société et l'éthique.

La Société a établi son siège social à Montréal, au Canada. Nio Métaux stratégiques Inc. est inscrite à la Bourse de croissance de Toronto ("TSX-V") sous le symbole NIO. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com.

Responsabilité de la direction et du conseil d'administration

La direction est responsable de l'information communiquée dans ce rapport de gestion ainsi que dans les états financiers audités et les notes y afférentes, et a mis en place des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés visant à assurer que l'information interne utilisée par la direction et communiquée à l'externe est essentiellement complète et fiable. Le conseil d'administration de Nio a approuvé ce rapport de gestion ainsi que les états financiers audités et les notes y afférentes. En outre, le comité d'audit de Nio assure, au nom du conseil d'administration, un rôle de surveillance à l'égard de la communication de toute l'information financière faite au public par Nio et a passé en revue ce rapport de gestion ainsi que les états financiers audités et les notes y afférentes.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux événements futurs. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme anticiper, prévoir, estimer, évaluer, projeter, planifier et croire. Dans le but de fournir aux actionnaires et aux investisseurs potentiels des renseignements concernant Nio, notamment l'évaluation par la direction des plans et des activités d'exploitation futurs, certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent amener les résultats d'exploitation réels de la Société à différer de manière importante des résultats exprimés ou envisagés selon ces énoncés. La Société n'est pas dans l'obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés prospectifs ultérieurs, qu'ils soient exprimés verbalement ou par écrit par la Société ou quiconque agissant pour son compte, doivent être considérés expressément à la lumière des mises en garde susmentionnées.

Pour obtenir de l'information sur les risques et incertitudes connus, relatifs à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ("MDDELCC") d'un certificat d'autorisation ("CA") afin de construire la mine à Oka, ainsi qu'aux ressources financières, aux prix du marché, aux taux de change, aux conflits socio-politiques, à la concurrence, à l'achat du site de l'ancienne mine de St-Lawrence Columbiuim de la municipalité d'Oka advenant la délivrance du CA, et à d'autres facteurs importants qui pourraient être la cause d'un écart considérable entre les résultats réels et les résultats évoqués dans les énoncés prospectifs, veuillez consulter la section Risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats anticipés exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Proposition de valeur

Nio est une société inscrite à la bourse de croissance de Toronto qui se concentre sur l'exploration et le développement de projets concernant les matériaux critiques et stratégiques. Nio se positionne comme un producteur important de minéraux critiques de haute qualité pour une utilisation dans des applications en développement évoluant rapidement.

La mission immédiate de la Société est de devenir un producteur de ferroniobium, après la délivrance d'un CA par le MDDELCC. Le niobium est un matériau essentiel pour de nombreux produits de haute technologie et technologies vertes en raison de ses caractéristiques uniques et de ses propriétés chimiques qui réduisent considérablement, lorsqu'ils sont combinés avec de l'acier, le poids tout en augmentant sa résistance. À long terme, la Société évaluera si les éléments de terres rares identifiés sur sa propriété peuvent être récupérés et produits dans le respect de l'environnement.

L'un des objectifs à long terme pour Nio concerne les perspectives pour les marchés en plein essor des véhicules électriques, où Nio a la capacité de rendre ces véhicules encore plus efficaces et plus verts en réduisant leur poids total et donc gérer de plus longues distances et utiliser moins d'énergie.

Plus important encore, les objectifs de Nio sont les suivants :

- Devenir un chef de file québécois dans la production de ferroniobium
- Mise en œuvre de concepts d'exploitation minière écologique qui tiennent compte du concassage et du tri sous la surface
- Enceintes silencieuses et encombrement minimal
- Scénario d'impact réduit sur les ressources en eau agricoles et municipales
- Être un contributeur clé à un monde durable en innovant de manière responsable et en redonnant à la communauté et
- Réduire l'impact environnemental pour les générations futures.

Le gouvernement du Québec a annoncé en 2020 son tout premier Plan de développement des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 afin d'appuyer son leadership dans la promotion d'une économie verte. L'une de ses principales orientations concerne l'identification des secteurs propices à l'exploration des gisements CSM afin de soutenir la découverte de nouvelles mines.

En décembre 2022, le gouvernement canadien a publié son rapport très attendu intitulé *La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques - De l'exploration au recyclage : alimenter l'économie verte et numérique pour le Canada et le monde*. Cette stratégie reconnaît que les minéraux essentiels, incluant le niobium, représentent une occasion générationnelle pour les travailleurs, l'économie et l'avenir net zéro du Canada. Ces minéraux sont le fondement sur lequel repose notre économie moderne.

Pour qu'un minéral soit jugé « critique », il doit être :

- ✓ essentiel à la sécurité économique du Canada et menacé d'approvisionnement; ou
- ✓ nécessaire à notre transition nationale vers une économie à faibles émissions de carbone; ou
- ✓ une source durable de minéraux critiques hautement stratégiques pour nos partenaires ou alliés.

La coopération et le partenariat avec les communautés autochtones sont essentiels à l'élaboration de ces projets. Ces discussions se sont intensifiées au cours de l'année.

Le projet d'Oka consiste à aménager un complexe minier comprenant une mine souterraine, un concentrateur et un convertisseur pour la production de ferroniobium. Le projet a franchi toutes les phases exploratoires, y compris deux campagnes de forage en 1995 - 1996 et en 1997, pour un total de 22 204 mètres, afin de délimiter deux corps minéralisés : S-60 et HWM-2 (ressources historiques). Plusieurs essais métallurgiques de concentration ainsi que des analyses ont été effectués durant la période d'exploration. Ces essais, basés sur les différents faciès minéralisés du principal indice minéralisé, la zone S-60, ont permis de mettre au point un circuit de récupération optimal pour le pyrochlore, porteur de niobium. Un rapport technique modifié du Règlement-43-101 intitulé *Modèle géologique et estimation des ressources de Niobium de la Zone S-60, Oka Québec* a été déposé sur SEDAR le 3 novembre 2011 concernant la propriété.

Les actifs miniers potentiels de Nio sont *essentiellement* inclus dans la zone minière S-60 et la zone HWM-2 adjacente. Ils dépassent 10 millions de tonnes de réserves minérales avec une moyenne de 0,64% Nb₂O₅ à un minimum de 50 USD le kilogramme (*prix de Globe Metals and Mining, mai 2023*) - voir plus bas pour les références quant aux ressources possible. Cela représente une valeur prudente de 3,2 milliards USD. Ces ressources sont de nature historique, elles n'ont pas été validées par une personne qualifiée. Ces ressources historiques n'ont pas été estimées en conformité avec les articles 1,2 et 1,3 du règlement 43-101, elles ne sont pas à jour et on ne devrait pas se fier à l'estimation historique.

Cependant, davantage de minerai de niobium est disponible dans plusieurs autres zones enrichies en pyrochlore de carbonatite dans les zones adjacentes revendiquées par Nio à la zone minière potentielle S60. Ce chiffre de 3,2 milliards USD est donc susceptible d'augmenter considérablement avec davantage de travaux d'exploration.

De plus, pour chaque 4 kilogrammes de pentoxyde de niobium extrait (Nb₂O₅), environ un kg d'oxydes de terres rares (REO) est récupérable (à partir d'études métallurgiques), principalement du cérium, du néodyme, du lanthanum, du praséodyme et de l'euporium. Ces minéraux encore mal évalués gagnent en prix et en importance sur le marché actuel. Ils devraient contribuer à la valorisation des actifs de Nio.

En 2004, Nio a acquis une propriété située près de la rivière Grande-Baleine (la "propriété de fer de Grande-Baleine") comprenant trois indices minéralisés de magnétite (ressources historiques). Un rapport technique modifié du Règlement-43-101 intitulé *Technical Report on Metallurgical Tests of the Great Whale Property Québec* a été déposé sur SEDAR le 28 mai 2010 concernant la propriété.

La direction travaille présentement à obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer sa propriété d'Oka. Nio est d'avis que son projet bénéficiera grandement, sur le plan financier, aux intérêts locaux concernés et espère travailler avec la collectivité afin de réaliser un projet qui soit avantageux pour tous.

La direction recherche également le financement nécessaire afin d'obtenir le CA ainsi que de continuer les activités d'exploration à la propriété de Grande-Baleine.

Le modèle d'affaires de la société évolue et s'améliore constamment au cours des prochaines années, consistant en des objectifs très explicites et interdépendants qui guident les décisions quotidiennes de Nio basées sur les objectifs saillants suivants:

- Continuer d'appuyer le développement commercial, la démonstration et le déploiement de son projet Oka
- Plate-forme technologique de séparation REE
- Poursuivre les efforts de développement commercial et géologique en vue de projets de métaux critiques
- Continuer à poursuivre les relations ree métal, alliage, et stratégique
- Continuer de travailler avec les dirigeants autochtones en vue d'obtenir le financement et le soutien dont ils ont besoin
- Continuer de renforcer nos relations avec toutes les communautés potentielles
- Poursuivre les travaux d'exploration du projet Grande-Baleine en vue d'une étude de faisabilité.

Bien que la Société continuera d'examiner les transactions potentielles en ce qui concerne les projets de métaux critiques, lorsque la Société examinera ces propositions, la Société établira les priorités suivantes: (i) son propre plan d'affaires sur les métaux critiques; ii) objectifs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance); et (iii) les parties prenantes et les actionnaires de la Société.

La Société n'enregistre aucun revenu important pour le moment.

Événements importants

Le 21 mars 2024, la Société a fait rapport sur les initiatives gouvernementales visant à sécuriser le niobium comme métal critique et a présenté une mise à jour. Ces initiatives continuent de renforcer la valeur des ressources de niobium de la Société au projet Oka dans le centre du Québec.

Le 21 avril 2024, la Société a annoncé qu'elle avait modifié son accord de prêt-relais non garanti de 500 000 \$ avec Nio-Metals Holdings LLC daté du 17 mars 2021 afin de reporter la date d'échéance au 30 avril 2025, sous réserve d'aucune autre condition. À la suite du remboursement de 50 000 \$, l'entente de prêt modifiée a été réduite à 450 000 \$. À l'exception de la date d'échéance, les autres modalités importantes de la convention de prêt modifiée sont demeurées les mêmes.

Le 1^{er} mai 2024, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions (la « Convention d'achat ») visant l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de 1478472 B.C. Ltd., une société détenant une participation de 100 % dans les claims miniers comprenant le projet Fafnir au Québec, au Canada.

Le projet comprend 90 claims miniers couvrant environ 4 956 hectares (50 kilomètres carrés) situés à environ 60 km au nord-ouest de Mont-Laurier et à 165 km au nord de Gatineau. Toutes les parties de la propriété sont facilement accessibles à partir d'un chemin forestier au niveau de la route 13 La Vérendrye ainsi que par l'autoroute transcanadienne.

Le projet Fafnir, qui fera l'objet de revue géophysique et de travaux au sol, possède une importante pegmatite intrusive de type NYF (Niobium-Yttrium-Fluorine) pour laquelle a été retracé 9 238 ppm pour le Niobium, 8 022 ppm pour l'Uranium et 1 288 ppm pour le Praséodyme (Pr) / Néodyme (Nd). La faille de cisaillement structurale qui tronque le flanc sud-ouest de la propriété, identifiée comme étant le contexte probable pour l'enrichissement, tronque également l'indice Petawaga, là où un échantillon en vrac a révélé 3,4 % de niobium, 0,7 % d'uranium et ~1 % à 1,5 % de lithium, est située à 30 kilomètres au sud-ouest de Fafnir. Le projet Boxi, situé à 10 kilomètres au nord-ouest de Fafnir, est une preuve supplémentaire du fort enrichissement en éléments de terres rares dans la région, ayant rapporté des analyses de 14 % d'uranium, 26 % de niobium et 3 700 ppm en Pr/Nd.

Résultats d'exploitation

(en \$)	Pour les 3 mois terminés	
	2024	2023
		le 31 mars
Revenus	400	1 200
Dépenses	113 291	202 456
Charges financières nettes (revenu)	(2 072)	630
Perte nette et résultat global	(110 819)	(201 886)
Perte nette de base et diluée par action en circulation	(0,00)	(0,00)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	79 860 672	75 718 338

Projet de niobium à Oka

La Société attend depuis de nombreuses années de recevoir un CA du MDDELCC qui lui permettrait d'exploiter son projet de mine à Oka. La Société considère qu'elle a produit toutes les informations requises par le MDDELCC afin de lui permettre d'obtenir un CA; toutefois, malgré les tentatives répétées de la Société afin d'obtenir une indication du MDDELCC quant à ses intentions relativement au CA, la Société n'a pas reçu d'information concluante à cet effet. En 2010 la Société a rencontré différentes parties prenantes dans la région d'Oka afin d'obtenir un appui supplémentaire pour convaincre le MDDELCC de délivrer le CA, ce qui permettrait à la Société de construire sa mine souterraine de niobium au rang Ste-Sophie d'Oka, au Québec. En février 2010, des représentants de la Société ont rencontré des représentants du sous-ministre du MDDELCC pour discuter à nouveau de la délivrance du CA. La Société croit que cette réunion a été positive et constructive, mais elle n'a reçu aucune nouvelle information lui permettant de savoir si et quand un CA serait délivré par le Ministère.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, Nio a confié à Met-Chem le mandat de procéder à une mise à jour formelle des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation pour le projet du complexe minier d'Oka. Ce mandat a été achevé pendant le premier trimestre de 2010 et un communiqué de presse a été émis à ce sujet en mars 2010.

La mine St-Lawrence Columbian a été la première mine de niobium importante au monde. Elle a fonctionné pendant 16 ans et une évaluation intensive des ressources a eu lieu à l'époque. Le Règlement 43-101 a été créé après la fermeture de la mine. Les données ne sont donc pas recueillies de manière cohérente avec la norme actuelle et les enregistrements historiques ne sont pas considérés comme conformes à la norme 43-101, bien qu'ils soient géologiquement réalistes.

Selon l'estimation des ressources faite par Niocan (maintenant Nio Métaux stratégiques Inc.) dans un rapport de faisabilité de janvier 2000 de Met-Chem/SNC Lavalin (extraits ci-dessous) :

Estimate of Nb₂O₅ Resources made by Niocan

Method	Zone	Proven Resource		Probable Resource		Possible Resource		Total Resource	
		Million Tonnes	% Nb ₂ O ₅	Million Tonnes	% Nb ₂ O ₅	Million Tonnes	% Nb ₂ O ₅	Million Tonnes	% Nb ₂ O ₅
Section	S-60	7.63	0.69	3.11	0.62	3.63	0.62	14.37	0.66
Section	HWM-2	1.32	0.57	2.22	0.57	2.41	0.55	5.95	0.56
Geostat *	S-60	6.77	0.69	3.42	0.65	3.56	0.60	13.76	0.66

Note: * Geostatistical method, with cut off grade of 0.5 % Nb₂O₅

Ces ressources sont de nature historique, elles n'ont pas été validées par une personne qualifiée. Ces ressources historiques n'ont pas été estimées en conformité avec les articles 1,2 et 1,3 du règlement 43-101, elles ne sont pas à jour et on ne devrait pas se fier à l'estimation historique

La validation du modèle par MetChem fournit une image similaire pour les zones S-60 et HWM-2 voisines.

Table 2.4
Estimated Geological Resources

Estimated by	S-60		HWM-2*		TOTAL	
	tonnes	%Nb ₂ O ₅	tonnes	%Nb ₂ O ₅	tonnes	%Nb ₂ O ₅
Niocan	14,373,133	0.66	3,288,968	0.58	17,662,101	0.64
MCP	14,783,020	0.65	3,292,196	0.55	18,075,217	0.64

Note : * From sections 3080 E to 3200 E

La mise à jour de l'étude socio-économique réalisée en 2000 par KPMG relativement au projet de niobium d'Oka a également été achevée pendant le premier trimestre de 2010 afin d'offrir de nouvelles informations à toutes les parties prenantes, aux actionnaires, aux représentants gouvernementaux ainsi qu'aux ministères et aux communautés locales concernés. Le 17 mars 2010, un communiqué de presse a été émis à ce sujet.

Comme il est expliqué en détail ci-dessus, la Société a annoncé une réévaluation. Nio prévoit terminer les volets de l'étude de faisabilité restants pour se conformer au règlement 43-101 uniquement lorsque le MDDELCC aura délivré un CA, et cette information sera alors nécessaire pour les besoins de financement. La Société estime qu'une mise à jour de l'étude de faisabilité complète qui serait conforme à la NC 43-101 demanderait environ six (6) mois et coûterait plus de 500 000 \$.

À ce jour, 6 499 736 \$ a été dépensés aux états financiers de la Société relativement au terrain, aux dépenses de prospection et d'évaluation pour ce projet. Ceux-ci consistent principalement en des études géotechniques, de faisabilité et de conception du projet de mine de niobium à Oka.

La Société poursuit activement cette initiative et une quantité importante de travail a depuis été entreprise pour faire avancer le projet, notamment :

- De nombreuses réunions avec de multiples utilisateurs finaux potentiels de ferro-niobium et de terres rares ou partenaires commerciaux
- Engagement renforcé avec les communautés autochtones et les intervenants pour éclairer l'élaboration du projet de Nio et créer une valeur partagée
- Travailler directement avec les gouvernements du Canada et du Québec pour faire progresser diverses initiatives en cours afin d'accroître la sensibilisation et l'examen social.

Entretemps, ces initiatives seront présentées et discutées avec les représentants locaux pour obtenir l'acceptation sociale.

Propriété de fer de Grande-Baleine

Le 31 août 2006, Met-Chem a livré son rapport technique qui recommandait d'effectuer des travaux sur le projet de Grande-Baleine pour la période de 2006 à 2008, ceux-ci totalisant sept millions trois cent mille dollars (7 300 000 \$). La Société n'a pas commencé ces travaux.

En juillet 2009, la Société a recueilli de nouveaux échantillons de forage et d'anciens échantillons prélevés par Belcher Mining Corporation Ltd en 1957-1960 provenant des dépôts minéralisés de fer A, D et E (36 % Fe magnétise) sur la propriété de Grande-Baleine (17 098 acres) située à 80 km des villages jumelés de Kuujuarapik - Whapmagoostui sur la baie d'Hudson. L'objectif du programme de 2009, pour lequel 183 000 \$ ont été dépensés en 2009, consistait à réaliser des essais métallurgiques modernes afin de confirmer la taille optimale des grains des indices (ressources historiques) pour une libération maximale du fer. En février 2010, la Société a annoncé la livraison de ce rapport dont les résultats sont présentés plus en détail ci-dessus.

À ce jour, un montant de 975 135 \$ a été dépensé aux états financiers de la Société relativement aux frais de prospection et d'évaluation pour ce projet. Ces frais se rapportent principalement à l'étude effectuée par Met-Chem et comprennent les frais relatifs à la reconnaissance de terrain effectuée par Nio ainsi que les frais engagés en 2009 pour les essais métallurgiques à Corem et plus récemment le Plan de Travail qui a débuté à l'automne 2012.

Résultats des activités pour la période de trois mois close le 31 mars 2024

Les revenus pour le premier trimestre clos le 31 mars 2024 ont été de 400\$ comparativement à un montant similaire pour la période similaire en 2023 et sont reliés à la location de propriétés.

Les charges engagées pour le premier trimestre de 2023 ont été de 113 291 \$ comparativement à 202 456 \$ pour le premier trimestre de 2023. La diminution de 89 165 \$ dans les charges est reliée à la rémunération sur base d'actions, qui est non-monétaire, et aux droits miniers moins élevés suite à la réduction du nombre de droits.

Les charges financières nettes pour le premier trimestre de 2024 considèrent un revenu net de 2 072 \$ comparativement à une charge nette de 630 \$ pour le q premier trimestre de 2023. L'écart de 2 702 \$ est reliée à l'augmentation des investissements en placements à court terme.

La perte nette et le résultat global pour le premier trimestre de 2024 ont été de 110 819 \$, ou 0,00 \$ par action comparativement à une perte nette et un résultat global de 201 886 \$, ou 0,00 \$ par action, pour le premier trimestre de 2023 tel qu'expliqué précédemment.

Principales informations financières trimestrielle

Le tableau suivant présente certaines données extraites des états financiers condensés intermédiaires non audités.

(en \$)	2024 T1	T4	T3	T2	2023 T1	T4	T3	2022 T2
Revenus	400	1 200	4 200	5 500	1 200	2 400	3 668	4 650
Profit (perte) net(te)	(110 816)	(186 762)	(94 489)	(246 155)	(201 886)	(156 737)	(190 074)	(190 351)
Profit (perte) net(te) par action	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,00)

Puisque la Société n'exerce pas actuellement d'activités minières d'exploitation à l'exception de dépenses d'exploration, elle n'a pas enregistré de revenus importants au cours des derniers exercices. Les variations des pertes nettes sont principalement attribuables à des variations des dépenses engagées en lien avec des dépenses d'exploration, des honoraires professionnels et des frais d'administration ainsi que les frais d'enregistrements de claims présentement détenus.

Liquidité et renseignements concernant les capitaux

La Société détenait des trésoreries 1 202 909 \$ au 31 mars 2024 comparativement à une trésorerie de 1 304 411 \$ au 31 décembre 2023.

La Société considère que ces liquidités ne sont pas suffisantes pour lui permettre de respecter tous ses engagements actuels mais pourraient être suffisants afin de compléter l'obtention du CA. De plus, la Société devra trouver un nouveau financement pour mettre à jour l'étude de faisabilité conformément à la NC 43-101 après la délivrance du CA par le MDDELCC avant de trouver le financement important nécessaire pour la construction de la mine et de l'usine.

Flux de trésorerie liés aux activités d'opérations

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation étaient de 101 502 \$ pour la période de 3 mois close le 31 mars 2024, soit un montant similaire lorsque comparée à 101 906 \$ pour la période correspondante en 2023. La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation explique principalement cet écart.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie générés pour des activités d'investissement étaient de néant \$ pour la période de 3 mois close le 31 mars 2024, comparativement à néant \$ en 2023.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement ont été de néant \$ \$ pour la période de 3 mois close le 31 mars 2024, comparativement à néant \$ pour la période correspondante en 2023.

Opérations conclues avec des apparentés

Rémunération des principaux dirigeants

Le personnel de direction correspond aux administrateurs ainsi que les officiers de la Société.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars, la Société a engagé les dépenses suivantes avec les principaux dirigeants :

	2024	2023
	\$	\$
Dépenses d'administration - salaires et frais de gestion	36 670	21 041
Honoraires professionnels payés à un officier	-	12 000
Honoraires des administrateurs	8 089	10 800
Rémunération à base d'actions	5 043	54 886

Les montants relatifs à son actionnaire principal se présentent comme suit au:

	31 mars 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Prêt	500 000	500 000
Intérêts courus	17 507	10 027

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2024, la Société a enregistré une charge d'intérêts de 7 479 \$ (31 mars 2023 - 7 397 \$) relative au prêt et à la débenture a été enregistrée; de ce montant, néant \$ a été payé (31 mars 2023 - néant \$).

Continuité d'exploitation

La Société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province du Québec. La Société ne capitalise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation. Au 31 mars 2024, la propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenait 98 droits miniers sur une superficie de 5 429 acres alors que celle de Grande-Baleine considère 63 droits miniers couvrant 7 687 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson. La majorité des efforts de la Société est actuellement dévouée à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. La Société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et ses projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La Société n'a pas de revenus provenant de son exploitation qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

En ce qui concerne le projet de niobium à Oka, la Société a déterminé en 1999 que ses ressources de minerai fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété. La demande de la Société est en révision par le MDDELCC du Québec ainsi qu'avec la communauté d'Oka afin d'obtenir l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations qui permettraient à la Société de mettre en exploitation le projet Oka Niobium. La direction développe présentement une stratégie afin d'obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer le projet de niobium à Oka. Conséquemment, pour l'avenir immédiat, la direction compte se dédier exclusivement à sa propriété de niobium à Oka.

La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. Ces facteurs soulèvent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

Préparation de base

Déclaration de conformité

Les états financiers non audités condensés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 ») et reposent sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 29 mai 2024.

Base de mesure

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique.

Présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans tous les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice comprennent entre autres :

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation requiert l'exercice du jugement. Les estimations et les hypothèses formulées sont revues régulièrement et reposent sur les données historiques et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions à l'égard d'événements futurs qui sont estimées raisonnables dans les circonstances.

Valorisation de Black & Scholes

Le calcul de la juste valeur des parts, des options d'achat d'actions et des bons de souscription accordés exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses concernant la juste valeur des actions ordinaires sous-jacentes de la Société, la volatilité prévue, la durée de vie prévue et les taux de

confiscation prévus, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société si les estimations actuelles changent. La volatilité attendue était basée sur la volatilité historique de la Société.

Principales méthodes comptables

La préparation des états financiers annuels conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle applique des conventions comptables et fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Les conventions comptables et les estimations comptables essentielles de la Société sont pleinement divulguées dans la note 3 des états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et 2022.

Changement de méthode comptable

À l'exception de l'adoption de nouvelles normes comptables présentées aux états financiers audités pour les années terminées les 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a aucun changement à la méthode comptable pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2024.

Opérations hors bilan

Au cours de la période de trois mois terminés le 31 mars 2024, la Société n'a pas enregistré d'opérations hors bilan.

Nombre d'actions émises

Au 31 mars 2024, le nombre d'actions nominatives émises et en circulation s'établissait à 79 860 672 ainsi qu'à la date de publication de ces états financiers.

Le total des actions ordinaires entièrement diluées était le suivant au:

	31 mars 2024	31 décembre 2023
	#	#
Actions ordinaires	79 860 672	79 860 672
Options d'achat d'actions	4 450 000	4 450 000
Nombre total d'actions pleinement dilué	84 310 672	84 310 672

Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Les capitaux se présentent comme suit au:

	31 décembre 2023	31 décembre 2023
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	1,202,909	1 304 411
Dette à long terme	500 000	500 000
Capital social	20 980 963	20 980 963

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion du capital, la Société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir sa structure de capital, la Société favorise l'émission de nouvelles actions. La Société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenus

d'exploitation. La Société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

Risques et incertitudes

La Société doit obtenir un CA du MDDELCC afin de construire son projet de mine à Oka. Il n'y a aucune assurance que le MDDELCC délivrera ce CA ni que celui-ci sera délivré dans un avenir rapproché.

Le bail minier de la Société de la propriété d'Oka a expiré en juillet 2020 et converti en droits miniers. La Société peut maintenir ses droits miniers en renouvelant ses droits miniers à sa propriété d'Oka. Comme la propriété d'Oka est assujettie à des droits miniers, des exigences réglementaires supplémentaires seront nécessaires afin de convertir les droits miniers en un bail minier.

La municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes (la "MRC") est à déterminer si des terrains localisés sur son territoire pourraient être considérés comme incompatibles avec des activités minières et pourrait proposer des changements à son plan d'aménagement afin de désigner certaines sections de son territoire comme incompatibles avec des activités minières. Bien que la section comprise par le bail minier de la Société ne puisse être désigné comme étant un territoire incompatible alors que le bail minier est en existence, il est possible que la MRC initie le processus de désigner ce territoire comme étant incompatible avec des activités minières lorsque le bail minier viendra à échéance et si la Société acquiert les droits miniers sur cette propriété.

En 2001, la Commission de protection du territoire agricole du Québec ("CPTAQ") a autorisé un usage non agricole sur certaines parcelles du territoire couvert par le bail minier. Cette autorisation est venue à échéance le 26 juin 2022.

La Société devra obtenir un nouveau financement par actions et par emprunt afin de réaliser le projet de mine de niobium d'Oka et de continuer l'exploration et la mise en valeur des autres propriétés qu'elle a acquises, particulièrement l'indice minéralisé de la propriété grande Baleine. Étant donné la nature spéculative du financement demandé sur les marchés des capitaux, il n'y a pas d'assurance que le financement requis sera disponible.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'espèces et de quasi-espèces et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Plusieurs facteurs sur lesquels la direction n'a aucun contrôle, dont la conjoncture économique générale, les fluctuations des taux d'intérêt, le personnel clé, le défaut de paiement d'un prêt, les prix du marché, les taux de change, les conflits socio-politiques, la concurrence et les approbations des autorités réglementaires, peuvent affecter les résultats de la Société.

La Société n'a pas renouvelé son option d'achat à la municipalité d'Oka d'une partie de l'ancien site de la St-Lawrence Columbiun ("SLC"), option qui a expiré le 30 juin 2008, dans l'attente d'une décision du MDDELCC relativement à la délivrance du CA. Bien que la Société se soit entendue verbalement avec la municipalité d'Oka sur le fait que les parties attendront la délivrance du CA avant de finaliser la convention d'achat, il n'existe aucune assurance à l'effet que la municipalité d'Oka acceptera de prolonger l'offre d'achat advenant que le MDDELCC délivre le CA. Une lettre du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles ("MERN") adressée à la MRC datée du 9 mai 2017 confirme que le site de SLC est inclus dans la liste des sites miniers sujets au programme de restauration du MERN et que des travaux de restauration sont prévus pour 2019. Cette lettre indique que le MERN a l'intention de réaliser les travaux de restauration sur le site. La restauration du site pourrait créer un obstacle à sa vente.

La Société s'efforce de minimiser ces risques en choisissant avec soin des conseillers et des experts-conseils reconnus pour leur expérience en matière d'environnement, d'ingénierie minière et de législation.

Événement subséquent au 31 mars 2024

Le 24 avril 2024, la Société a modifié sa facilité de prêt-relais non garanti de 500 000 \$ avec Nio-Metals datée du 17 mars 2021 (l'« entente de prêt modifiée ») afin de reporter la date d'échéance au 30 avril 2025, sans autre condition. À la suite du remboursement payé comptant de 50 000 \$, l'entente de prêt-relais modifiée a été réduite à 450 000 \$. À l'exception de la date d'échéance et du montant du prêt-relais, les autres modalités importantes de l'entente de prêt-relais modifiée sont demeurées les mêmes.

Autres

Le lecteur est prié de consulter les états financiers et les notes afférentes pour obtenir plus de détails. De l'information additionnelle sur la Société peut aussi être consultée sur SEDAR à www.sedarplus.ca ou sur notre site web <https://niometauxstrategiques.com/>.

Hubert Marleau

Président, chef de la direction et président du conseil d'administration

Le 29 mai 2024